



Auvents transformés en pergola

Par **Michèle**, le **27/02/2011** à **18:23**

Bonjour,
Des auvents ouverts de 32 m² construits avec piliers, charpente, tuiles on fait l'objet d'un refus de régularisation pour infraction au permis de construire. Un avocat propose de transformer une partie des ces auvents (15m²) en pergola non couverte pour que cette partie ne soit plus considérée comme une construction avec SHOB. De prendre des photos, de faire constater par un huissier et d'envoyer à la mairie.
Pensez vous que cette solution est possible et puisse être acceptée par l'urbanisme ?
C'est urgent, merci pour votre réponse.

Par **amajuris**, le **27/02/2011** à **19:51**

bjr,
le service d'urbanisme de votre commune me semble mieux placé qu'un avocat pour savoir si votre projet est conforme aux règles d'urbanisme applicable dans votre commune.
cdt

Par **Michèle**, le **27/02/2011** à **20:07**

Bonjour,
je rectifie ma question. Est-ce que cette solution peut être soumise et plausible ?
Merci